

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)**  
**160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY**

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du mercredi 03 juillet 2024**

**DEL20240703\_075**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 27 juin précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes d'Arve et Salève (CCA&S).

**Conseillers en exercice : 32**

**Présents : 20**

**ARBUSIGNY** : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

**ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME** : Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD ;

**LA MURAZ** : Nadine PÉRINET ; Gianni GUERINI ;

**MONNETIER-MORNEX** : Ludovic WISZNIEWSKI ;

**NANGY** : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

**PERS-JUSSY** : Isabelle ROGUET, Dominique BRAND ;

**REIGNIER-ÉSERY** : Didier EISACK, Denise GÉRELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Sophie BIOLLUZ ;

**SCIENTRIER** : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

**Pouvoirs : 4**

**Absents excusés avec procuration** : Patrice DOMPMARTIN, Billy MARQUET, André PUGIN, Isabelle SAGE ;

**Absents excusés** : Laurent CHIORINO, David DE VITO, Anne-Marie LALLIARD ;

**Absents** : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX, Christophe AUGUSTIN ;

**Secrétaire de séance** : Régine RÉMILLON.

**DEL20240703\_075 - Désignation d'un Secrétaire de séance et approbation du Procès-Verbal (PV) de la séance du Conseil du 05 juin 2024**

**Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES**

## **ANNEXE 1**

Monsieur le Président désigne Madame Régine RÉMILLON comme Secrétaire de séance.

Il soumet ensuite pour approbation des membres du Conseil communautaire, le PV de la dernière séance, en date du 05 juin 2024.

Il tient à apporter une précision concernant la délibération DEL20240605\_064, relative à la Gendarmerie et ses marchés de travaux, portant autorisation donnée à Monsieur le Président de signer les avenants, et prise à l'occasion de la dernière séance du Conseil le 5 juin 2024.

Il explique que ladite délégation, s'exerce dans le cadre de la convention de mandat confiée à "Haute-Savoie HABITAT", approuvée en 2018.

Par conséquent, et par parallélisme des formes, elle est exercée par le mandataire, dans le cadre des marchés de travaux concernant la construction de l'extension de la Gendarmerie de REIGNIER-ÉSERY, dans la limite de 5 % cumulés maximum par Lot.

Il ajoute également, qu'il a bien été prévu par ladite délibération, qu'aucun avenant ne peut être exécuté par "Haute-Savoie HABITAT", sans l'approbation et la signature préalable des fiches travaux par Monsieur le Président de la CCA&S, et après avis du Bureau.

Comme pour toutes les décisions prises par délégation du Conseil communautaire, ce dernier sera bien tenu informé des avenants passés dans ce cadre.

Au vu du document communiqué en annexe, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le PV de la séance du 05 juin 2024 ;
- **APPROUVE** la tenue de la prochaine séance du Conseil communautaire, prévue le 04 septembre 2024 à 19 heures, en Mairie de REIGNIER-ÉSERY.

La Secrétaire de séance  
Madame Régine RÉMILLON

Pour ampliation conforme  
Le Président de Arve et Salève  
Communauté de Communes  
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire*  
*Transmis en Préfecture, le 11/07/2024*  
*Publié, le 11/07/2024*